

**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
UFC-Que Choisir du Val d'Yerres  
19 septembre 2020 – Boussy-Saint-Antoine 91800**

**PRESENCE**

Présents : 17

Pouvoirs : 55

**DESIGNATION DU PRESIDENT ET SECRETAIRE DE SEANCE**

Le secrétariat de séance est assuré par Louis COTTE, secrétaire de l'association, la présidence de séance par Claude DESCOTES-GENON, président de l'association.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG PRECEDENTE**

Le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale (23 mars 2019) est paru dans notre journal Val d'Yerres Consommateurs n° 105 de mai 2019.

Aucune remarque n'est formulée sur ce compte-rendu.

**Approbation du compte-rendu de l'AG du 23 mars 2019**

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : unanimité

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

Rapport moral et d'activité 2019

Projets d'actions pour 2020

Rapport financier 2019

Budget prévisionnel 2020

Montant de l'adhésion

Renouvellement du Conseil d'Administration

Questions diverses

# RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de l'un des nôtres, Michel Petit, bénévole de notre association depuis presque 11 ans.

Il assurait les permanences de Crosne et le Traitements des Litiges en Ligne (TLL).

## 1 Fonctionnement de l'Association Locale

### Ouverture des permanences

La tenue de nos permanences est toujours notre activité principale. Elle a mobilisé sept personnes soit environ 1/3 des bénévoles. En plus de la présence pendant les permanences, ces bénévoles travaillent sur les dossiers litiges à domicile.

Les permanences n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires ni les jours fériés.

#### Yerres

À la Grange au Bois 10 rue de Concy, là où nous avons notre bureau.

Deux permanences de 2h par semaine, le lundi et vendredi de 16h à 18h. La fréquentation de ces permanences est importante.

En 2019, l'arrivée d'une nouvelle bénévole nous a permis de créer une permanence supplémentaire un samedi sur deux (semaines paires), de 10h à 12h. La première permanence s'est tenue le 23 mars. Cette permanence est désormais sur rendez-vous.

#### Brunoy

Impasse de la Mairie, salle les Godeaux au 1<sup>er</sup> étage au-dessus de la salle des fêtes.

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi, de 18h à 19h.

La fréquentation est irrégulière.

#### Crosne

Bureau du rez-de-chaussée, 28 rue Colbert

1<sup>er</sup> samedi de 9h30 à 11h30 (sur rendez-vous)

### Nombre d'heures d'ouverture tous lieux confondus

En 2019, nos bénévoles ont assuré 102 permanences au total.

L'ouverture des permanences a été en moyenne de 24 h par mois complet contre 22 h en 2018.

### Bref rappel du fonctionnement

Nous répondons aux questions des personnes même non adhérentes. Pour les litiges nécessitant une aide plus importante (courrier pour appuyer une demande qui n'a pas abouti, recherches pour trouver des arguments, ...), la loi oblige la personne à être adhérente de l'association.

Dans tous les cas on explique le principe de l'adhésion à ne pas confondre avec l'abonnement à la revue Que Choisir.

### **Nombre d'appels téléphoniques**

81 demandes de renseignements reçues au 01 69 56 02 49.

Seul le bureau de Yerres est équipé d'une ligne téléphonique avec répondeur.

Le répondeur est consulté quotidiennement soit au bureau soit à distance. Nous rappelons toutes les personnes nous ayant laissé leurs coordonnées utilisables. Nous répondons aux demandes de renseignements simples, pour les autres cas nous invitons les personnes à venir dans l'une de nos permanences.

### **Nombre de personnes reçues**

244 entrevues dont 170 pour des conseils et 74 concernant les litiges.

### **Nombre de courriers reçus**

144 courriers reçus dont la grande majorité concerne les réadhésions.

### **Nombre de courriels traités**

Messagerie « Contact » : 256 courriels.

### **Nombre de visites sur le site internet de l'AL**

Nous ne sommes toujours pas en mesure de comptabiliser le nombre de visites sur le site.

## **2 Les ressources humaines de l'AL**

### **Point sur les adhérents de l'année**

L'effectif était au 31 décembre 2019 de 282 adhérents dont 198 renouvellements et 84 nouveaux adhérents (80 adhésions à 30 € et 4 adhésions liées à 20 €).

Évolution sur les dernières années :

282 en 2019  
257 en 2018  
253 en 2017  
258 en 2016  
248 en 2015

### **Point bénévoles**

25 bénévoles (15 administrateurs + 10 autres bénévoles).  
Merci à tous pour le travail effectué cette année.

### **Point sur la formation**

Notre AL a offert à 8 de ses bénévoles une formation aux premiers gestes de secours.  
Des formations destinées aux bénévoles de la commission santé ont eu lieu.

### 3 Activité liée aux traitements des litiges

#### **Nombre de personnes reçues**

74 entrevues concernant les litiges

#### **Nombre de litiges, terminés ou en cours, par catégorie**

<b>Catégorie</b>	<i>Litiges traités</i>
Logement, Copropriété, Immobilier	6
Assurances	4
Banques, Organismes de crédit	2
Auto, Moto, Caravane, Mobil-home, Bateaux	2
Alimentation	0
Services marchands	24
Energie, Eau, Assainissement, Déchet, Environnement	2
Administration	0
Opérateurs de télécommunications	4
Santé, Médecine, Maladie, Hygiène	voir commentaires
Autres secteurs de consommation	2
Total	46

#### **État des litiges**

	<i>Nombre litiges</i>
<b>En cours</b>	
Traitement par l'AL	15
Procédure en justice	1
Attente de nouvelles du consommateur	9
<b>Clos</b>	
Perdu après procédure	0
Perdu suite à négociation (pas de procédure lancée)	0
Gagné après procédure	1
Gagné amiable	9
Après conseil	4
Après compromis	0
Sans nouvelles du consommateur	3
Abandon de l'AL	0
Abandon du consommateur	3
Aucune action possible	1
Fin d'adhésion	0
Exclusion de l'adhérent	0
Erreur de saisie	0
Total	46

### **Nombre d'actions judiciaires**

Une procédure en justice en cours.

Nous évitons autant que possible d'en arriver à ce stade. Nous privilégions la négociation à l'amiable. Cependant, certains adhérents décident d'eux-mêmes d'intenter une action mais nous avons rarement un retour sur son issue.

### **Traitement des Litiges en Ligne**

En octobre 2018, notre association locale a adhéré au nouveau mode de traitement des litiges en ligne mis en place par la Fédération.

En 2019, il a été apporté 220 réponses aux questions posées sur internet.

## **4 Activité liée aux instances**

### **Nombre de CA par an**

Le Conseil d'Administration se réunit 10 fois par an, chaque mois sauf en juillet et août.

La réunion est ouverte à tous les bénévoles afin de les impliquer dans le fonctionnement de l'Association. En 2019, elle avait lieu le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 18h à 20h30 à Yerres, dans la salle de réunion à côté de notre bureau. En 2020, les réunions se tiendront le vendredi à la même heure, salle indisponible le jeudi.

### **Nombre de réunions du Bureau par an**

Le bureau ne se réunit qu'exceptionnellement, ses membres communiquent généralement par courriels pour effectuer un pré-travail avant les réunions mensuelles du CA.

### **Composition du Conseil d'Administration**

Il est actuellement composé de 15 administrateurs.

Daniel ABRIOL

Louis COTTE

Claude DESCOTES-GENON

Ghislaine L'ETANG

Alain MERCIER

Francine MORAND

Martine MUZARD

Jeannine PELLETIER

Véronique PERRET

Michel PETIT

Roland PETRELLE

Jacques PRADIER

Evelyne REMY

Lionel ROUX

Anne VINCENT

### **Le bureau**

Claude DESCOTES-GENON, président de l'association.

Daniel ABRIOL, Vice-président

Louis COTTE, Secrétaire  
Lionel ROUX, Secrétaire adjoint  
Véronique PERRET, Trésorière  
Anne VINCENT, Trésorière-adjointe

### **Membres du CA en renouvellement**

Daniel ABRIOL  
Louis COTTE  
Alain MERCIER  
Véronique PERRET  
Lionel ROUX

### **Autres activités**

Nous participons chaque année aux trois réunions du Conseil d'Administration ainsi qu'à l'Assemblée Générale de l'Union départementale qui regroupe les quatre associations locales de l'Essonne : 91 Nord (Massy), Draveil, Val d'Orge (St Michel sur Orge) et la nôtre (Val d'Yerres).

Madame Marie-Jeanne Clairet de l'AL du Val d'Orge en est la Présidente, Véronique Perret, de notre AL, la Trésorière.

Depuis quatre ans l'Union départementale organise un repas pour les bénévoles des quatre AL de l'Essonne, occasion de se rencontrer et d'échanger sur nos activités.

Chaque année nous participons à l'Assemblée Générale de la Fédération UFC-Que Choisir et nous organisons notre propre Assemblée Générale.

En 2019, les équipes des quatre associations locales représentant l'UFC-Que Choisir en Essonne ont entamé une réflexion sur l'évolution de leurs structures et la manière dont nous pourrions œuvrer ensemble. Dans un premier temps, nous avons étudié les conditions d'un rapprochement entre les associations locales Essonne Nord et Val d'Yerres. Après trois mois de concertation, nous avons fait un bilan et décidé d'arrêter la démarche. Cependant, nos travaux ont permis à nos équipes de mieux se comprendre et d'échanger, notamment en matière de communication, de comptabilité et de traitement des litiges en ligne.

## **5 Activité de communication et représentation**

### **Notre site internet**

La publication des articles est assurée par Jeannine Pelletier.

Nombre d'articles publiés en 2019 : 175.

Nous relayons également les alertes hebdomadaires et appels à témoignage du Réseau anti-arnaques.

Temps consacré : 61h30

### **Notre journal " Val d'Yerres Consommateurs "**

En 2019, nous avons publié trois numéros de notre journal.

N° 104 : Dossier achats sur internet : éviter les pièges et arnaques, enquête sur les tarifs vétérinaires et litiges résolus

N° 105 : Assemblée générale du 23 mars 2019

N° 106 : Numéro spécial Comment régler vos petits litiges ?

La rédaction et la mise en page du journal, effectuées par Jeannine Pelletier, représentent 37h de travail, la diffusion 16h75.

Le journal est envoyé par mail à environ 2/3 des adhérents ayant une adresse et qui ont accepté de recevoir la version numérique, ce mode d'expédition limitant les frais. Les autres adhérents le reçoivent par courrier postal.

Il est envoyé :

- aux adhérents à jour de leur cotisation,
- aux Maires des communes du Val d'Yerres,
- à la Fédération UFC-Que Choisir,
- à la préfecture,
- à différentes instances,
- aux autres associations locales qui nous envoient leurs publications.

Il est aussi distribué dans les permanences, sur les stands lors des fêtes des associations, à l'occasion de la Foire aux jouets et déposé dans les mairies et points lecture (gare de Brunoy et galerie marchande Cora).

### **Articles pour les journaux municipaux**

Jeannine Pelletier envoie régulièrement aux responsables communication de 12 mairies du Val d'Yerres des articles courts de conseils pratiques pour les consommateurs à insérer dans les journaux municipaux.

En 2019 :

- En restauration, que recouvre la mention « Fait maison » ?
- Rénovation énergétique : gare aux arnaques à 1€
- Litige du quotidien : à qui s'adresser pour régler son problème ?
- Pollution : quelques conseils pour lutter contre les microplastiques
- Foire aux Jouets 2019
- Prudence dans le choix de vos placements
- Baisse de l'audition : repérer les signes pour bien s'équiper

### **Fêtes des associations**

En 2019, nous avons tenu, comme tous les ans, un stand d'information aux fêtes des associations de Yerres, Brunoy, Boussy-Saint-Antoine et Crosne.

C'est l'occasion de faire connaître notre association et d'échanger avec les visiteurs.

### **Printemps des consommateurs**

Nous avons choisi de rencontrer les consommateurs dans la galerie du centre commercial Cora Val d'Yerres lors de deux matinées, le 23 mai et le 6 juin.

### **La Foire aux Jouets**

La 40<sup>ème</sup> FAJ a eu lieu du 29 novembre au 2 décembre 2019 à l'Orangerie de la Grange au Bois à Yerres.

Véronique Perret, qui est la responsable, commente le bilan.

## BILAN FOIRE AUX JOUETS 2019

### RECETTE

DEPÔT.....	187,50 €
VENTE.....	5 105,70 €
<b>TOTAL RECETTE .....</b>	<b>5 293,20 €</b>

REMBOURSEMENT VENDEURS ..... 4 062,60 €

**RECETTE BRUTE : 1230,60 €**

### DEPENSE

Frais de communication.....	121,94 €
Fournitures.....	103,04 €
Frais de réception.....	202,93 €
Cadeaux aux bénévoles.....	57,00 €
Frais de ménage.....	61,00 €
<b>TOTAL DEPENSE.....</b>	<b>545,91 €</b>

**RECETTE NETTE : 684,69 €**

Moins de jouets déposés, les ventes sont en perte de vitesse d'une année sur l'autre : le chiffre d'affaires a diminué de 8,8% par rapport à 2018 et la recette nette a baissée de 19 %.

**99** déposants (103) = - **5**

**144** listes déposées (165) = - **21**

**2476** jouets déposés (2886) = - **410**

**40** jouets refusés au dépôt (45) = - **5**

**1141** jouets vendus (1281) = - **140**      % vente = **46 %** (44,38)

**0** jouets perdus (2)

**8** jouets rapportés, remboursés, incomplets, ne correspondaient pas à l'attente (6) + **2** = **62 €**

**223** acheteurs (288) = - **65**

**1** liste UFC = **15 €**

TEMPS DE DEPOT : 6 heures

4 h le vendredi

2 h le samedi

TEMPS DE VENTE : 9H30 heures

5 h30 le samedi

4 h le dimanche

Les bénévoles : **31** au total sur les 4 jours (**15** de l'équipe et **16** qui ne font pas partie de notre groupe de travail)

Repas du samedi midi : **29** bénévoles (4,65 € par personne)

### La communication :

**250** affiches : Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Combs la ville, Crosne, Draveil, Epinay sous Sénart, Mandres les Roses, Montgeron, Quincy sous Sénart, Périgny, Servon, Varennes-Jarcy, Vigneux sur Seine, Yerres.

Sur Yerres : sur le site de la ville, journal des Yerrois, calicot.

Annonce envoyée pour publication aux journaux municipaux des communes du Val d'Yerres



**500** fiches de dépôt : envoyées par courrier aux déposants et bénévoles 2018 et le reste mis à disposition (mairie, mairie annexe, Grange au Bois, CCAS, Epic'Yerres, CEC, centre de PMI, crèches, bourse au matériel de puériculture ...)

### **Intervention médias (PQR, radios, ...)**

La presse écrite présente sur notre territoire (Le Parisien / Aujourd'hui en France et Le Républicain) couvre l'ensemble de l'Essonne ou l'Île-de-France. Sauf événement local particulier, il est donc plus rationnel de communiquer à l'échelle de l'Union régionale ou de l'Union départementale. Au cas par cas, nous n'excluons pas de communiquer avec les radios locales.

En 2019, nous n'avons pas eu d'intervention média à l'échelle du Val d'Yerres.

### **Interventions, débats, conférences, ...**

- Rendez-Vous CONSO « A la découverte des aliments – Le petit déjeuner » à l'Ecole Georges Brassens de Crosne pour les élèves de CE1 et CM1.
- Les arnaques dans le dépannage à domicile
- Le compteur Linky
- Les idées reçues

### **Nombre de représentations (collectivités, services publics, privés, ...)**

L'UFC Que Choisir du Val d'Yerres est représentée à la commission de suivi de l'usine de traitement des ordures ménagères par compostage de VARENNES-JARCY.

Nous participons également aux petits déjeuners des associations organisés par la municipalité de Brunoy.

### **Nombre d'enquêtes fédérales**

Une enquête en moyenne tous les 2 mois.

Les résultats des enquêtes sont présentés dans notre journal Val d'Yerres Consommateurs après leur publication dans le magazine Que Choisir.

Louis Cotté, responsable des enquêtes, nous rappelle la procédure employée et nous en dresse la liste.

- Enquête Prix magasins BIO du 26 janvier au 9 février - 2 magasins 3 enquêteurs - QC n°583 septembre.
- Enquête conseils Contrats obsèques inhumation, crémation du 23 mars au 6 avril - 4 magasins 4 enquêteurs - QC n°585 novembre.
- Enquête par téléphone médecins, dentistes du 8 au 22 juin.  
Il fallait questionner des médecins généralistes sur leur disponibilité à accueillir de nouveaux arrivants et des dentistes pour savoir s'ils prennent en rendez-vous des personnes bénéficiant de la CMU (Couverture Maladie Universelle) aussi facilement que des personnes n'en bénéficiant pas.  
20 médecins 10 dentistes 5 enquêteurs - QC n°586 décembre.
- Enquête sur les EHPAD du 14/09 au 12/10.  
Enquête « lourde », personne ne s'est proposé pour la réaliser.
- Enquête Prix magasins hard discount du 16/11 au 30/11 - 3 magasins 5 enquêteurs.

## Activité commission santé

En décembre 2019, il y a eu un renouvellement des membres de toutes les CDU (Commission des usagers) car le mandat est de trois ans ; c'est réglementaire.

Par CDU il y a quatre représentants des usagers prévus par les textes : deux titulaires et deux suppléants ; il peut y avoir plus de suppléants et cela doit être alors mentionné dans le règlement intérieur de chaque CDU.

Anne Goepp a été nommée officiellement non plus comme suppléante mais comme titulaire à la CDU du CHIV.

Ghislain L'Etang est RU (Représentante des usagers) à l'Hôpital Privé du Val d'Yerres et à la Clinique du Docteur BOYER à Villeneuve Saint Georges. Elle n'a pas renouvelé son mandat pour l'Hôpital Dupuytren à Draveil.

## Notre ligne téléphonique

La ligne 01 69 56 02 49 est installée au bureau de Yerres et dispose d'un enregistreur.

## Nos adresses courriel

- [contact@valdyerres.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@valdyerres.ufcquechoisir.fr) figure sur tous nos documents de communication,
- l'autre adresse, [ufcquechoisirvy@free.fr](mailto:ufcquechoisirvy@free.fr), est essentiellement utilisée par les conseillers litiges pour les échanges avec les adhérents qui ont un litige en cours de traitement.

## Valorisation du bénévolat

Nous avons, comme les années précédentes, comptabilisé le temps passé par les bénévoles au profit de l'association, soit pour année 2019 : 3 893 heures.

Lionel Roux, nous commente ces chiffres.

Activité	Total par activité (en heures)	% par activité
Litige	1209,25	31,06%
Conseil d'administration / Assemblée générale	612,25	15,73%
Gestion administrative	566,25	14,55%
Foire aux jouets	424,75	10,91%
Santé	406,00	10,43%
Représentation / Communication	215,25	5,53%
Gestion des adhérents	203,00	5,21%
Formation / Stage	87,00	2,23%
Journal papier	54,75	1,41%
Enquête	53,00	1,36%
Site internet	61.50	1.58%
<b>Total</b>	<b>3893,00</b>	

<b>SMIC horaire au 01/01/2019</b>	<b>SMIC Brut</b>
<i>Défini par décret par le gouvernement.</i>	<b>9,88 €</b>
<b>3893x 9.88 =</b>	<b>38 462,84 €</b>

Ces informations sont maintenant demandées par les communes dans le cadre des demandes de subvention.

**Approbation du rapport moral et d'activité**

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : unanimité

## PROJETS D' ACTIONS POUR 2020

- Le maintien de nos **permanences** est notre priorité, pour deux raisons principales :
  - avoir et maintenir un contact avec les consommateurs et nos futurs adhérents,
  - c'est notre principale ressource financière.

Deux nouvelles bénévoles sont en cours de formation.

• **Traitement des Litiges en Ligne.** Notre Fédération nous incite, en plus des permanences physiques, à nous engager dans cette nouvelle façon de traiter les litiges des consommateurs.

• Continuer nos **réunions – débats de prévention**, en créer de nouvelles et former de nouveaux intervenants.

• Continuer les **enquêtes** proposées par l'UFC-Que Choisir, l'Union départementale et à notre initiative.

• Continuer d'alimenter notre **site internet**, avec la fonctionnalité de comptage des visites.

• Poursuivre notre **journal** « Val d'Yerres Consommateurs » - 3 publications par an en couleur pour la version papier comme pour la version en ligne.

• Continuer de proposer des **articles pour les journaux municipaux**.

• Rencontrer les consommateurs lors de la **journée du « Printemps des consommateurs »**.

• La 41<sup>ème</sup> **Foire aux Jouets** aura lieu du 27 au 30 novembre 2020 à l'Orangerie de la Grange au Bois à Yerres.

• Assurer notre présence aux **fêtes des associations** de Brunoy, Boussy-Saint-Antoine, Yerres et Crosne.

• Poursuivre l'activité de notre **commission santé**.

• Continuer à **rechercher de nouveaux bénévoles**, surtout pour renforcer les permanences litiges et nos réunions prévention.

• Au cas par cas, nous n'excluons pas de communiquer avec les radios locales.

• Poursuivre notre **participation dans diverses représentations**.

### **Approbation du projet d'actions**

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : unanimité

# RAPPORT FINANCIER ET BUDGET PREVISIONNEL

Véronique Perret, notre trésorière, commente les chiffres et leur évolution.

## PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

### COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2019

CHARGES			PRODUITS		
	<u>2019</u>	<u>2018</u>		<u>2019</u>	<u>2018</u>
<b>ACHATS</b>			<b>VENTES</b>		
Fournitures administratives et de bureau	384,29	1318,00	Produits des activités annexes	684,69	845,43
<b>SERVICES EXTERNES</b>			<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		
Entretien, maintenance		60,00	DGCCRF	938,32	793,48
Primes d'assurances	142,64	142,79	<b>COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>		
Frais de colloques, séminaires, conférences	264,70	410,00	Subventions Communes	850,00	850
<b>AUTRES SERVICES EXTERNES</b>			<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE ET COTISATIONS</b>		
Publicité - publications relations publiques	674,56	590,12	Cotisations nettes des adhérents	6510,00	5860
Voyages et déplacements	2123,13	1353,56	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Réceptions	177,62	152,08	Autres produits financiers	39,67	39,65
Frais postaux-Télécom.	1658,06	1686,87	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Services bancaires	58,71	58,11	Produits except. (dons)	110,00	195,00
Divers		80,00	<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>		
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			Remboursements de frais	466,74	158,64
Parts fédérales	1578,60	1544,70			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>					
Autres charges except,		200,00			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>7062,31</b>	7596,23	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>9599,42</b>	8742,2
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			<b>2537,11</b>		

# SITUATION D'EPARGNE ET DE TRESORERIE

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Compte bancaire	10436,48	7902,62
Livret d'épargne	5441,65	4949,98
<b>TOTAL</b>	<b>15878,13</b>	<b>12852,60</b>

## BUDGET PREVISIONNEL

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

CHARGES			PRODUITS		
	<u>2020</u>	<u>2019</u>		<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>ACHATS</b>			<b>VENTES</b>		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	800	1000	Produits des activités annexes	800	1500
Fournitures administratives et de bureau	800	1000			
<b>SERVICES EXTERNES</b>			<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		
Primes d'assurances	150	150	DGCCRF	1200	900
Frais de colloques, séminaires, conférences	700	700	Communes	900	900
<b>AUTRES SERVICES EXTERNES</b>			<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE ET COTISATIONS</b>		
Publicité - publications - relations publiques	1000	1000	Cotisations nettes des adhérents	6700	6300
Voyages et déplacements	2400	2200	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Réceptions	500	500	Autres produits financiers	50	50
Frais postaux - Télécommunication	1800	1800	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Services bancaires	70	70	Produits except. sur opération de gestion (dons)	50	50,00
Divers	80	80	<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>		
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			Remboursements de frais	300	300,00
Parts fédérales	1700	1500			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>10000,00</b>	10000,00	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>10000,00</b>	10000

**Approbation du rapport financier**

Le secrétaire de séance fait voter ce point.  
Vote pour : unanimité

**Approbation du budget prévisionnel**

Le secrétaire de séance fait voter ce point.  
Vote pour : unanimité

## MONTANT DE L'ADHESION

### Débat sur le montant des adhésions

Actuellement la première adhésion est de 30 €, le renouvellement de 20 €.

Il existe également une « adhésion liée » pour attribuer un tarif préférentiel aux couples et parent/enfant, première adhésion 20 €, renouvellement 20 €.

5,70 € sont reversés pour chaque adhésion et ré adhésion à la Fédération.

Nous proposons de garder les tarifs actuels.

**Approbation du maintien du montant des adhésions**

Le secrétaire de séance fait voter ce point.  
Vote pour : unanimité

## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration actuel sont au nombre de 15.

Daniel ABRIOL

Louis COTTE

Claude DESCOTES-GENON

Ghislaine L'ETANG

Alain MERCIER

Francine MORAND

Martine MUZARD

Jeannine PELLETIER

Véronique PERRET

Michel PETIT

Roland PETRELLE

Jacques PRADIER

Evelyne REMY

Lionel ROUX

Anne VINCENT

Les mandats à renouveler sont :  
Daniel ABRIOL  
Louis COTTE  
Alain MERCIER  
Véronique PERRET  
Lionel ROUX

Suite au décès de Michel PETIT un mandat est vacant.

Françoise WEISS-BERTAY se porte candidate

Rappel des statuts :

*Pour être éligibles au Conseil d'Administration, les candidats doivent être adhérents de l'UFCVY depuis au moins un an au jour de l'Assemblée Générale. (Art 7.4 des statuts).*

*Les membres du conseil, élus par l'Assemblée Générale, ont un mandat d'une durée de trois ans (art 7.7).*

*Tout membre sortant est rééligible (art 7.8). Le CA est renouvelable par tiers.*

**Approbation du renouvellement du mandat de Daniel ABRIOL**

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : unanimité

**Approbation du renouvellement du mandat de Louis COTTE**

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : unanimité

**Approbation du renouvellement du mandat de Alain MERCIER**

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : unanimité

**Approbation du renouvellement du mandat de Véronique PERRET**

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : unanimité

**Approbation du renouvellement du mandat de Lionel ROUX**

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : unanimité

**Nomination de Françoise WEISS-BERTAY**

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : unanimité

**QUESTIONS DIVERSES**

- Des échanges avec une adhérente concernant l'information nutritionnelle dispensée par Anne dans une école de Crosne.
- Une adhérente a proposé son aide pour la comptabilité.



# CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'ordre du jour est épuisé.

Compte-rendu certifié conforme.

Signature du Président

Claude Descotes-Genon



Signature du Secrétaire

Louis Cotté

